

Zemmour propose de créer un «pool» de signatures pour trouver des parrainages

Article rédigé par *Le Figaro*, le 06 janvier 2022

Source [Le Figaro] Le candidat nationaliste estime que la règle des 500 parrainages non anonymes est «un scandale démocratique».

Éric Zemmour aura-t-il les 500 parrainages qui lui permettront de participer à l'élection présidentielle ? Interrogé à ce sujet sur [Europe 1](#), le candidat nationaliste a répondu qu'à l'heure actuelle, ses équipes avaient enregistré «à peu près» 300 promesses de parrainages. Un chiffre qui est selon lui à la fois élevé, parce que son parti, Reconquête!, ne possède «pas d'élus», mais également «rien», «parce qu'il en faut 500» voire «600 ou 700 parce que les gens se rétractent au dernier moment».

Selon lui, «il y a eu une perversion de la loi originelle» sur les parrainages par François Hollande au cours du mandat précédent «en rendant public les noms des maires» décidant d'accorder leur signature. «C'est un scandale démocratique», estime-t-il.

Éric Zemmour propose donc à l'Association des maires de France (AMF), par l'intermédiaire de son président, David Lisnard, le maire de Cannes - «une personne remarquable, un démocrate» - la création au sein de cette organisation d'un «pool de signatures». Ce réservoir permettrait à l'association d'enregistrer des promesses de parrainages de maires qui seraient ensuite données à des candidats en ayant besoin.

Selon lui, mettre en place une telle initiative permettrait d'aider des candidats crédités d'au moins «5%/8%» à obtenir leurs parrainages sans pour autant que les maires soient accusés d'avoir donné sa signature à tel ou tel prétendant. «Le Général de Gaulle a institué cette mesure pour éviter les fous (...) C'était 100 signatures, on est montés à 500, à la limite je peux comprendre, mais dans ce cas-là, il faut comme avant que ce soit secret », termine Éric Zemmour.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)